



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service eau**

Affaire suivie par Pierre LAVIELLE
UTMA-SB/LET211484
Tél : 05 59 80 87 18
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **17 NOV. 2021**

Le Préfet à
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Objet : Transmission de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le plan pluriannuel 2021-2023 de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Ousse des Bois et du Laü

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le plan pluriannuel 2021-2023 de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Ousse des Bois et du Laü et valant déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement sur le territoire d'intervention du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau et de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de six mois.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Eddie BOUTTERA